

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CAUMONT SUR DURANCE SEANCE DU 29 JUILLET 2020

**Membres en
exercice :**

27

**Membres
présents :**

25

**Date de
convocation**

23/07/2020

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle Roger Orlando, sous la présidence de : **Claude MOREL**

Etaient présents : Mmes/MM. C. MOREL – J-L. LUSTENBERGER – A-M. ROUBAUD – J. DANON – I. MARESCAUX – H. GARCIA – S. HOSTALERY – J. TEXIER – D. LIBES – B. DUFAY – N. MALLEM – A. MULAS – S. ABBES – B. GUILLOT – M. JOUMOND – J-P. JACQUART – A. LORNE - N. LACHHEB – E. PALMA – C. BILLAUD – L. CAPANNINI – P. GROSJEAN/MCIP: CHABAST-M. PENNABLE – C. REYNAUD

Procurations : O. REY à L-L. LUSTENBERGER
A. HERVIEUX à E. PALMA

Secrétaire : A-M. ROUBAUD



Délibération n° DEL 05 – 29.07.20-2 : FINANCES – Subvention aux coopératives scolaires

Rapporteur : Joséphine DANON

Les coopératives scolaires sont des associations, elles sont rattachées à l'OCCE84 (Office Central de la Coopération à l'Ecole) association loi 1901 reconnue d'utilité publique et agréée au titre des associations complémentaires de l'école par le Ministère de l'Education Nationale.

Les coopératives scolaires fonctionnent entre-autre avec les subventions que la commune leur attribue, ces subventions sont attribuées suivant les mêmes critères que ceux définis pour l'ensemble des associations.

Il est ainsi demandé au conseil municipal d'approuver les aides proposées ci-dessous :

	MONTANT DE LA SUBVENTION
COOPERATIVE ECOLE ELEMENTAIRE	6 000,00
COOPERATIVE ECOLE MATERNELLE	1 800,00
TOTAL	7 800,00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve les aides proposées ci-dessus.

Fait à Caumont, le 29 juillet 2020
Le Maire

Claude Morel



Le Maire de Caumont sur Durance certifie le caractère exécutoire de la présente délibération le 18/08/2020

Acte :

Parvenu à la Préfecture le 11/08/2020

Publié le 20/08/2020

Affiché le 20/08/2020

